

Les mardis du Groupe PLR...

Mesdames, Messieurs,

*Le Groupe PLR au Grand Conseil fait de la politique avec conviction, cœur et passion. Tous les mardis, les libéraux-radicaux livrent bataille dans l'arène du Palais de Rumine contre les projets étatisants, les nouvelles ponctions salariales, les idéologies d'obédience verte et le populisme ambiant...quelques éléments des séances du **17 décembre 2013 et 07 et 14 janvier 2014** sont à relever :*

Rappel des points essentiels de la séance du 17 décembre 2013 :

- Brillante élection –au premier tour– du Député et Président de la Commission des Finances, M. Frédéric Grognuz à la Cour des Comptes.
- En 3^e débat, le Député et membre de la commission des finances Guy-Philippe Bolay a fait passer son amendement pour retirer 0.2% des dépenses du SPEV dépassant le PIB, correspondant à 29 ETP. Cet amendement a été accepté en 3^e débat. Grâce au Député Bolay, la systémique du gonflement chronique du personnel de l'Etat de Vaud a été enrayerée.
- La [résolution](#) de la Députée Pierrette-Roulet Grin a été soutenue à l'unanimité. Cette dernière soutient la résolution votée par le Conseil communal d'Yverdon et formule un vœux à l'attention de la Société de navigation des Lacs de Neuchâtel et Morat (LNM) pour des améliorations des prestations et des fréquences de desserte.
- La [résolution](#) du Député Philippe Cornamusaz a été acceptée à l'unanimité. Cette dernière demande au Conseil d'Etat de tout mettre en œuvre pour améliorer la desserte des grandes lignes de la Gare de Palézieux, de la Haute-Broye et des Hauts de Lavaux.

Elèves perturbateurs : détection précoce souhaitée

La Députée Christelle Luisier a interpellé le Conseil d'Etat au sujet d'élèves perturbateurs dont le comportement est parfois d'une gravité significative : menaces envers l'enseignant ou violence à l'encontre d'autres élèves. Non seulement ces problèmes de comportement chroniques perturbent l'enseignement mais peuvent aller jusqu'à engendrer des troubles du sommeil ou de l'appétit chez certains élèves harcelés craignant pour leur sécurité. Ces cas nécessitent le déploiement de moyens très importants, psychologue, assistant du maître de classe et intervention du SPJ. En dépit de cette palette de moyens, on déplore peu de résultats probants. Tant et si bien qu'après de longues périodes de troubles et de difficultés –péjorant la scolarité de classes entières– ces élèves sont finalement intégrés provisoirement dans un module d'activités temporaires et alternatives à la scolarité (MATAS). Pas entièrement satisfaite de la réponse du Conseil d'Etat sur les moyens complémentaires déployés, la Députée Christelle Luisier a déposé une détermination. Largement soutenue au plénum, cette dernière vise à ce que les élèves perturbateurs soient détectés de manière précoce et, afin de limiter les conséquences négatives sur le cursus de leurs camarades, n'intègrent pas trop tardivement le module MATAS.

Initiative « sauver Lavaux III », l'initiative de trop

Lors de la déclaration de Groupe pour l'entrée en matière sur le contre-projet à l'initiative sauver Lavaux III, le Député Maurice Neyroud a rappelé à quel point l'économie locale viticole était essentielle au Lavaux. Si l'initiative sauver Lavaux III est l'initiative de trop, le

contre-projet est quant à lui pragmatique et intelligent. Il assure la sauvegarde du patrimoine, soutient la conservation des bien acquis et maintient la zone à bâtir en compétence communale. Le Conseil d'Etat in corpore et les communes sont unanimes : rejet de l'initiative et soutien au contre-projet ! Lavaux est le jardin des vaudois, l'endroit où l'on va se promener le dimanche et cela doit le rester sans en faire un Ballenberg lémanique.

Communes rebaptisées

Le Grand Conseil a voté la modification de la loi sur le découpage territorial et ainsi modifier le nom de deux communes qui l'avaient demandé : .

- Bussigny-près-Lausanne a souhaité devenir Bussigny : en effet, pour la Municipalité « *changer le nom de la commune serait l'occasion de prendre en compte le fait que "Bussigny" serait l'unique commune en Suisse et dans le canton à porter ce nom et que cette nouvelle appellation permettrait d'affirmer son futur statut de ville. En outre, l'usage courant veut que la population dénomme sa commune "Bussigny" ».*
- Arzier a souhaité prendre le nom de Arzier-Le Muids : en effet, la Municipalité a pu constater en menant de nombreuses recherches dans les archives communales qu'à travers les sept siècles de son existence, la commune s'est toujours appelée Arzier-Le Muids.

Depôts

- **Motions**

Hans-Rudolf Kappeler : [Pour un traitement fiscal des personnes qui se consacrent à l'exercice de fonctions publiques](#)

Jacques Haldy : [Pour permettre le gré à gré concurrentiel](#)

- **Interpellations**

Philippe Germain : [Y aura-t-il encore de la viande de porc vaudois dans le saucisson vaudois après 2018 ?](#)

Véronique Hurni : [Est-ce que le Service de la Protection de la Jeunesse se préoccupe vraiment du bien-être des enfants ?](#)

Philippe Vuillemin : [La guerre hospitalière Vaud-Valais est-elle ouverte ?](#)

Crista Calpini : [Bureau de poste et pharmacie](#)

A mardi prochain...

Nicolas Tripet

Secrétaire Général adjoint

n.tripet@plr-vd.ch

PLR.Les Libéraux-Radicaux Vaud

Secrétariat général

Place de la Riponne 1

1005 Lausanne

T + 41 (0)21 323 72 78

F + 41 (0)21 320 60 86

www.plr-vd.ch